

ANNONAY RHÔNE AGGLO.

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ÉTÉ 2023

le mag



MAISON DE LA MUSIQUE

UNE NOUVELLE APPROCHE
DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL SUR LE TERRITOIRE

p. 12 à 16

SANTÉ
OUVERTURE PROCHAINE
DE LA MAISON MÉDICALE DE GARDE
p. 08

ENTREPRENDRE
LA PÉPINIÈRE DE VIDALON
FÊTE SES 10 ANS
p. 17

ÉCOLOGIE
OPÉRATION COMPOSTEURS :
LA DISTRIBUTION COMMENCE
p. 21

PHOTOS DU TERRITOIRE





L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Culture, sport, santé, mobilité... vous retrouverez dans ce nouvel exemplaire de notre magazine toutes les politiques publiques sur lesquelles Annonay Rhône Agglo agit au quotidien.

Plongez au cœur de la programmation estivale et découvrez les événements incontournables qui rythment le calendrier du territoire pour les mois de juillet et août.

Découvrez aussi les coulisses de la Maison de la musique et des pratiques amateurs, nouvel établissement qui remplace le conservatoire à rayonnement communal et Ardèche musique et danse. La prise de compétence Enseignement musical par l'Agglomération se concrétise. C'est une offre pédagogique variée qui a été conçue avec de nouvelles pratiques et de nouveaux parcours, en vue de s'adapter au mieux aux attentes des élèves-musiciens.

Annonay Rhône Agglo s'engage aussi pleinement dans l'accès aux soins et à ce titre, nous sommes heureux d'avoir pu accompagner l'émergence d'un nouveau service visant à désengorger les urgences, la maison médicale de garde, qui ouvrira ses portes en septembre prochain à proximité du Centre Hospitalier Ardèche Nord.

Annonay Rhône Agglo agit également pour le sport. Après plusieurs mois de travaux, le chantier du stade d'athlétisme touche à sa fin. Le nouvel équipement pourra accueillir les élèves dès cet automne.

Sur le plan de la transition écologique, l'agglomération lancera aussi en septembre une vaste campagne de distribution de composteurs pour que chacun s'engage dans la valorisation des biodéchets.

Au gré des pages, découvrez aussi les acteurs qui façonnent notre agglomération, des entrepreneurs aux créateurs, en passant par les personnalités locales qui laissent leur empreinte sur notre territoire.

Ensemble, agissons pour que notre agglomération continue d'être un endroit où il fait bon vivre.

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

SIMON PLÉNÉT
PRÉSIDENT D'ANNONAY RHÔNE AGGLO

RETOUR EN IMAGES

04

VIA FLUVIA : EXTENSION
DES AIDES À L'ACHAT DE VÉLOS

06

STADE D'ATHLÉTISME :
OUVERTURE CET AUTOMNE

07

CRÉATION D'UNE MAISON
MÉDICALE DE GARDE

08

LES ÉCO-GESTES :
VERS UNE CONSOMMATION
D'EAU PLUS MAÎTRISÉE

09

VACANCES
SUR LE TERRITOIRE :
DES IDÉES DE SORTIES

10

ENSEIGNEMENT MUSICAL,
UN SOUFFLE NOUVEAU

12

RÉHABILITATION DE
LA FRICHE FRANCE TÉLÉCOM

16

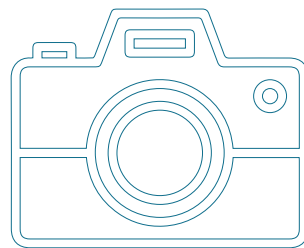
DISPOSITIFS FAL ET DYS :
DES LIVRES POUR TOUS !

20

COMPOST'& VOUS !

21

Annonay Rhône Agglo Le Mag'
Direction de la publication > **Thierry LERMET**
Conception graphique > **Annonay Rhône Agglo**
Iconographie > **freepik.com**
Impression > **Alpha à Peaugres**
Été 2023



> FAMILLES EN FÊTE Grandir ensemble !

La parentalité était à l'honneur tout le mois d'avril avec le programme de Familles en Fête. Organisé par Annonay Rhône Agglo avec le soutien de ses partenaires, Familles en Fête a proposé une trentaine de rendez-vous sur les communes de l'Agglomération.

Les conférences, animations ludiques, ateliers parents-enfants, projections ou encore spectacles ont permis d'aborder les relations parents-enfants à tout âge : de la petite enfance à l'adolescence. Un programme riche qui a réuni plus de 800 personnes sur l'ensemble des animations.

Cet événement a également permis de mettre en lumière les lieux et personnes ressources qui accompagnent les habitants sur les questions de parentalité. Une fête réussie et une action rendue possible grâce à la mobilisation soutenue d'une trentaine de partenaires de notre territoire et l'engagement de leurs équipes durant tout ce mois de rencontres



> TRAITEMENT DES EAUX USÉES Inauguration d'une nouvelle station

Le lundi 6 mars 2023, la nouvelle station d'épuration pour les deux communes de Serrières et Limony a été inaugurée.

Conçue pour l'usage de 2 650 habitants, cette station de type biologique utilise un procédé de traitement des eaux respectueux de l'environnement. Les eaux usées sont filtrées puis restituées en milieu naturel, en s'écoulant dans le Vieux Rhône, au niveau de la réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière.

L'ensemble du projet d'assainissement - station d'épuration et restructuration des réseaux - représente un budget d'environ 6 M€, co-financé par les partenaires. Si ce chantier répond aux enjeux environnementaux de l'Agglomération, qui gère la compétence assainissement depuis 2008, il participe également à l'attractivité du territoire car, comme partout en France, les obtentions d'autorisations d'urbanisme sont étroitement liées à la mise aux normes du réseau d'assainissement.



> VIA FLUVIA / VIA RHÔNA

Un nouveau tronçon inauguré à Serrières

Le samedi 13 mai 2023, un trait d'union entre la Via Fluvia et la Via Rhôna a officiellement vu le jour. Avec l'inauguration du nouveau tronçon reliant les deux voies historiques et la présentation des aménagements du Quai Sud de Serrières, ce sont les efforts et le travail de coordination de toute une équipe municipale, élus et partenaires qui ont été récompensés.

Le quai sud accueille désormais : un espace de location-vente de vélos à assistance électrique, un restaurant, un caviste, ainsi que la nouvelle salle polyvalente de la commune et un bâtiment plus spacieux pour l'association de joutes de Serrières. Les travaux d'aménagements ont également permis la réfection complète des parkings sur le quai.

Une belle porte d'entrée en Nord-Ardèche pour renforcer l'attractivité et l'activité touristique de l'Agglomération, tout en favorisant les pratiques de mobilités douces.



> CULTURE

Fête du livre jeunesse et Salon du livre

Cette année encore la Fête du Livre Jeunesse, coorganisée par la ville d'Annonay et Annonay Rhône Agglo, a tenu toutes ses promesses ! Du 3 au 8 avril 2023, de nombreux rendez-vous ont eu lieu sur le territoire : rencontres dans les établissements scolaires, animations découverte autour de la lecture et le Salon du Livre au gymnase du Zodiaque.

Les 23 professionnels de l'écriture et de l'illustration ont en effet répondu avec passion aux nombreuses questions des plus jeunes pour faire découvrir leur métier et transmettre le goût de la lecture. Comment raconter une histoire, comment faire vivre un personnage ou comment retranscrire une atmosphère ou un paysage en quelques coups de crayons, sont autant de sujets qui ont vivement intéressé les scolaires et visiteurs du salon.

Cette année, le Prix du Livre jeunesse, décerné par 10 classes de CE2 du territoire, a été remporté par Clémence MONNET et Didier LEVY pour leur livre illustré Hanabish ! Bravo à tous les participants, et un grand merci à celles et ceux qui ont permis la réussite de cette belle édition !



EXTENSION DES AIDES À L'ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les beaux jours reviennent, le temps est propice pour se remettre en selle ! L'Agglomération apporte un coup de pouce pour changer ses habitudes et passer aux mobilités actives.



Depuis le mois de mars, les modalités pour obtenir les aides d'Annonay Rhône Agglo évoluent avec des conditions d'obtention plus souples :

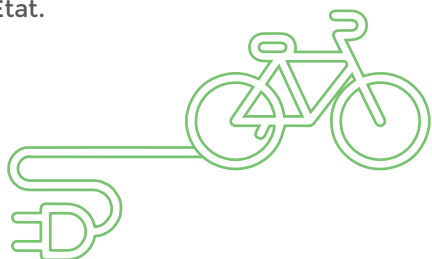
- Le plafond de l'aide est porté à 40 % du coût d'acquisition dans la limite de 150€ à 300€ selon le profil de l'acquisiteur,
- Pour tenir compte de l'inflation, les équipements éligibles à l'aide sont désormais plafonnés à 3 000€,
- De même, le revenu fiscal de référence est passé de 13 489€ à 14 089€ pour l'obtention de l'aide de 300€.

À noter : l'attribution de l'aide aux personnes en situation de handicap n'est soumise à aucun plafond de revenus.

> MODALITÉS PRATIQUES

Pour obtenir cette aide, rendez-vous sur le site d'Annonay Rhône Agglo pour retrouver le règlement d'attribution et le formulaire à retourner à la Direction des transports et de la Mobilité de la collectivité.

À noter : ces aides sont cumulables avec les aides des autres collectivités et de l'État.



> DÉJÀ DES CENTAINES DE BÉNÉFICIAIRES

À ce jour, déjà 586 demandeurs ont bénéficié du dispositif lancé en juin 2021.

Ainsi, l'Agglomération a versé 116 850 € d'aide, soit une dépense totale d'achat de plus d'1 M€ auprès des vélocistes agréés du territoire.

Notons que l'ensemble des 29 communes de l'Agglomération ont bénéficié de l'aide. Rapporté à la population de chaque commune (montant des aides versées par commune par le nombre d'habitants), les premiers bénéficiaires de l'aide ont été Vinzieux, Brossainc, Savas, St-Marcel-lès-Annonay et St-Cyr.

> UNE MOBILITÉ PLUS DOUCE POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce soutien financier participe à la politique pour le développement des mobilités douces au profit de la préservation de l'environnement. Annonay Rhône Agglo souhaite également favoriser la pratique du vélo dans le cadre du Schéma Directeur pour les Mobilités Actives (SDMA), en cours de finalisation. Avec un programme d'actions pour favoriser la pratique du vélo sur le territoire, le SDMA prévoit le déploiement de nouveaux itinéraires sur l'Agglomération.



« Cette action phare accompagne la réduction de l'impact des activités humaines motorisées, conformément aux objectifs inscrits dans notre PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire), afin de réduire notre dépendance à la voiture et au bénéfice de la santé de tous », **Maxime Durand, vice-président en charge des transports et de la mobilité douce.**



« Le déploiement du vélo passe par le développement d'un 'écosystème vélo' cohérent à l'échelle du territoire. Si notre région est connue pour être une terre de vélo pour la pratique sportive (avec L'Ardéchoise, par exemple) ou une pratique touristique sur la Via Fluvia, il s'agit aussi de favoriser l'usage du vélo au quotidien avec un équipement et des itinéraires adaptés au territoire, avec pour objectif de faire tripler le nombre de déplacements quotidiens sur le territoire en 2024 », **Simon Plénet, Président d'Annonay Rhône Agglo.**

PROJET AMÉNAGEMENT DU STADE D'ATHLÉTISME



Avec plus de 300 000 licenciés en France, l'athlétisme est une discipline au cœur des pratiques sportives amateurs et l'un des rares sports pratiqués dans le monde entier.

À ce jour, le Nord Ardèche ne bénéficie pas d'un équipement permettant la pratique exhaustive des disciplines variées de l'athlétisme. Pour répondre à cette demande, **Annonay Rhône Agglo lance la construction d'un stade dédié à l'athlétisme** dans le parc de Déomas à Annonay.

Le stade d'athlétisme offrira aux athlètes du territoire un lieu de pratique de qualité, ainsi qu'un lieu de rassemblement pour les événements sportifs régionaux.

À l'approche des Jeux Olympiques de Paris en 2024 et de l'émulation nationale qu'ils suscitent autour des différentes épreuves sportives, la création de ce stade sera une opportunité pour la communauté sportive de l'Agglomération de promouvoir l'athlétisme et ses disciplines phares : relais, saut en hauteur, lancer de javelot ou le fameux 100 mètres.

Ce projet représente un investissement de plus de 2 millions d'euros pour la collectivité et le stade ouvrira ses pistes à l'issue des travaux (automne 2023).

6500 élèves du secondaire dans les starting-blocks ! Les collégiens et lycéens seront en première ligne pour profiter des équipements de ce nouveau stade.

MAISON MÉDICALE DE GARDE : RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS SUR LE TERRITOIRE

L'amélioration de l'offre de soin de proximité et le développement de l'attractivité médicale constituent une priorité de la politique de santé sur le territoire. C'est pourquoi l'Agglomération s'est engagée dans plusieurs actions fortes, en lien avec les acteurs de la santé. Le soutien à la création d'une Maison Médicale de Garde participe à cette ambition.

> UN SERVICE POUR DÉSENGORGER LES URGENCES

Afin de maintenir et de renforcer la permanence des soins ambulatoires et de soutenir les urgences du Centre Hospitalier Ardèche Nord, douze médecins libéraux ont décidé, avec le soutien du Centre Hospitalier, de créer une maison médicale de garde, à proximité directe du service des Urgences.

Située dans le bâtiment principal du CHAN, la Maison Médicale de Garde ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2023 et dispose de tout le matériel nécessaire pour l'exercice d'une médecine générale.

Géré par l'association Groupement des médecins de garde annonéens, ce lieu assurera une permanence pour les soins ambulatoires et sera ouverte sur des plages horaires dites en tension, avec dans un premier temps une ouverture les week-ends et les jours fériés.

Les consultations sont fléchées exclusivement soit par le 15 (numéro du SAMU), soit après avoir été orientées par le service des Urgences de l'hôpital lorsqu'il reçoit directement des patients dont la pathologie relève de médecine générale. Seuls les cas d'urgences médicales nécessitant un avis médical dans les 24h seront reçus.



> UN ENGAGEMENT COMMUN

Afin d'assurer l'ouverture de ce nouvel espace de consultation sur l'année 2023, l'Agglomération a soutenu l'association à hauteur de 10 000 euros. Ces fonds ont été investis dans les équipements nécessaires à son fonctionnement : matériel médical, mobilier, système informatique... Le projet est également soutenu par l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'Ordre des Médecins, et le Centre Hospitalier d'Annonay (CHAN).

« En lui dédiant l'un des sept axes de travail du Contrat Local de Santé (CLS), l'Agglomération s'engage dans une démarche collaborative avec l'ensemble des professionnels de santé pour l'amélioration de l'accès aux soins de proximité sur le territoire. »

Ce projet porté par des médecins vise à renforcer une offre locale de soin. Elle sera bénéfique tant aux habitants qu'aux personnels soignants, grâce à une répartition plus équilibrée de l'exercice de la médecine sur des lieux ressources variés. », précise Ronan Philippe, vice-président à la santé.

LES ÉCO-GESTES : VERS UNE CONSOMMATION D'EAU PLUS MAÎTRISÉE

Les beaux jours reviennent. Si le soleil nous met en joie, l'excès de chaleur, lui, consomme nos ressources en eau ! Enjeu fort sur le territoire du Nord Ardèche avec l'évolution du dérèglement climatique, cette question nous alerte un peu plus chaque jour, avec notamment des périodes de sécheresse qui nous touchent désormais été comme hiver. Chacun à son échelle peut agir pour maîtriser sa consommation. Revenons sur ces gestes simples à mettre en place pour préserver notre bien commun !

> RÉFLÉCHIR POUR MIEUX AGIR

Dans le but de questionner les bonnes pratiques et méthodes à adopter pour réduire notre consommation d'eau, Annonay Rhône Agglo a initié des groupes de travail thématiques composés d'agents et élus des collectivités du territoire. À la suite de ces échanges et afin de réduire la consommation d'eau de l'ensemble de la collectivité, différentes actions ont d'ores et déjà été mises en place, telles que l'installation d'équipements hydro-économes et de cuves dans les communes, ainsi qu'une gestion optimisée des espaces verts.

Sur le terrain, l'Agglomération anime régulièrement des actions de sensibilisation aux écogestes, tels que les projets *Eau et Nous*, les ateliers *Fresques du climat* et le défi *Eau en famille*, proposés depuis 2021.

Dans la continuité, de nouvelles initiatives thématiques sont organisées cette année à destination directe des habitants : accompagnement des jardiniers vers un changement des pratiques, fourniture de kit hydro-économes aux familles bénéficiaires du chèque solidaire eau, accompagnement de projets dans les établissements scolaires (collèges/lycées)...

> LES ÉCO-GESTES



POUR ALLER PLUS LOIN :

- Installer une douchette hydro-économe :
6L/min contre 15L/min pour une douchette classique et/ou un Éco-mousseur pour robinet : économie moyenne jusqu'à 5L d'eau par minute
- Récupérer les eaux grises pour la chasse d'eau
- Installer des toilettes sèches

VACANCES & SORTIES : LA SÉLECTION DE L'ÉTÉ

En vacances sur le territoire ou pour préparer vos week-ends festifs, communes et associations vous donnent rendez-vous pour un programme estival sous le soleil ardéchois : concerts, festivals, marchés, spectacles... Des animations pour tous les âges et pour tous les goûts !

Quintenas



CONCERT LES ANNÉES 90
13 août à 18h

Roiffieux | L'APARTÉ



CONTE MUSICAL
20 000 BULLES SOUS LES MERS
30 juillet à 17h

Talencieux



CONCERT
COMÉDIES MUSICALES
Dimanche 9 juillet à 21h

Villevocrance



SPECTACLE « LA MOTIVATION »
Jeudi 27 juillet à 20h30
Quelque P'Arts

LE MONDE EN CHANSON
Dimanche 20 août

Vanosc | CHÂTEAU DE LA RIVOIRE



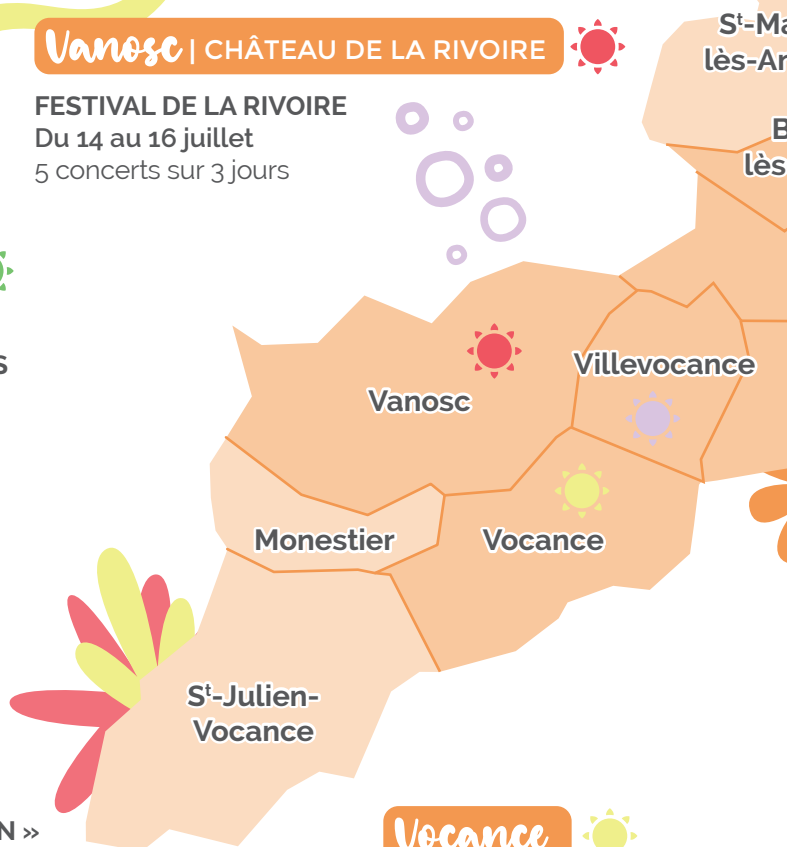
FESTIVAL DE LA RIVOIRE
Du 14 au 16 juillet
5 concerts sur 3 jours

Charnas DANS LES RUES



30^{ÈME} FÊTE DES VINS

29 juillet 17h à 4h
Rencontre avec les viticulteurs
& autres producteurs



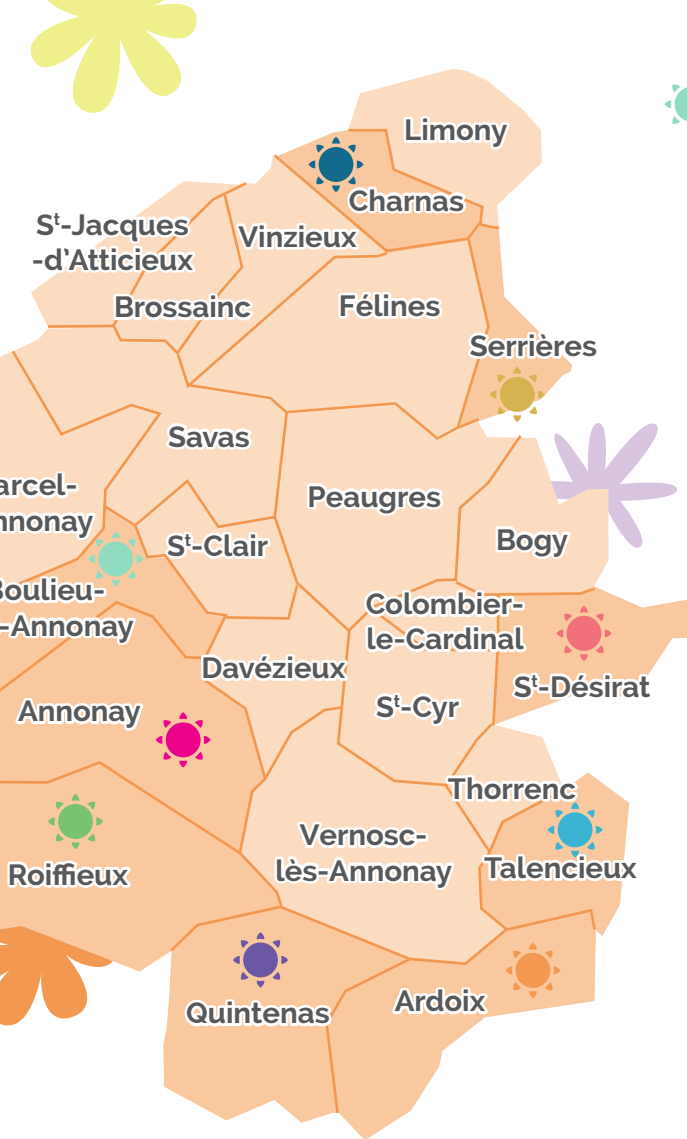
Vocrance



SPECTACLE
« EN MARCHÉ OU CRÈVE »
Vendredi 25 août

PROGRAMME DES ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME
sur www.ardechegrandair.com ou avec ce QR code





Bouliou-lès-Annonay

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
14, 20, 27 juillet à 20h

Serrières



VISITE ESTIVALE DU VILLAGE
Jusqu'au 17 septembre à 16h
Tous les mercredis

CONCERT « 10 ANS D'ENFOIRÉS »
Samedi 22 juillet

St-Désirat



SPECTACLE MURAÏE
Vendredi 18 août

Ardoix



FESTIVAL AU HAZ'ART DES RUES
7 & 8 juillet
De 18h30 à 00h
(à partir de 15h30 le samedi)

Annonay



FESTIVAL « EN PLACE »
22 juillet, 26 août, 2 septembre
Annonay Rhône Agglo

LE VILLAGE DE L'ÉTÉ
Jusqu'au 28 juillet
Ville d'Annonay

MARCHÉ DES MÉTIERS D'ART
16 juillet & 20 août
Ville d'Annonay

**2023
2024** NOUVEAU
CONSERVATOIRE
INTERCOMMUNAL



Inscrivez-vous !

Sur le site internet :
www.annonayrhoneagglo.fr

**MAISON DE LA
MUSIQUE**
& PRATIQUES
AMATEURS

Nous contacter : 04 75 32 01 28
maisondelamusique@annonayrhoneagglo.fr



Ardèche
LE DÉPARTEMENT

ENSEIGNEMENT MUSICAL UN SOUFFLE NOUVEAU !

Née de la fusion du Conservatoire d'Annonay et des antennes d'Ardèche Musique et Danse, la Maison de la Musique et des Pratiques Amateurs démarre son activité en septembre 2023. Avec une offre pédagogique variée, dispensée sur 5 sites, et de nouvelles pratiques au programme, c'est une approche de l'enseignement musical riche et ambitieuse qui s'offre aux élèves-musiciens en herbe !



> UN PROJET D'ENVERGURE POUR NOTRE TERRITOIRE

La prise de compétence de l'enseignement musical par Annonay Rhône Agglo marque un nouvel élan culturel, éducatif et social. Cette initiative se veut audacieuse et ambitieuse pour le territoire et ses habitants, avec un engagement tourné vers l'éducation artistique de qualité.

Ce nouvel établissement appelé la Maison de la Musique et des Pratiques amateurs réunit désormais les cinq sites d'Annonay, Bouliou-lès-Annonay, Limony, Vanosc et Vernosc-lès-Annonay. La gestion des ressources humaines et du planning, le suivi des équipements, l'établissement du budget et le projet pédagogique seront centralisés, tandis que les enseignants exerceront sur les différents sites.

En proposant des enseignements adaptés et ouverts aux diversités esthétiques, l'objectif de cette nouvelle structure est d'impulser et de favoriser davantage les pratiques collectives, en lien avec les acteurs du bassin.

> ET MAINTENANT, JOUEZ !

Avec pas moins d'une vingtaine de disciplines et une trentaine d'ensembles, orchestres et autres ateliers, ces enseignements sont ouverts à tous publics et s'adressent à tous niveaux.



« L'ouverture de la Maison de la Musique et des Pratiques amateurs répond à une évolution logique et une réflexion commune de territoire. C'est un établissement connecté à son époque, ludique et adapté aux demandes des élèves et des familles, avec des leviers d'adaptation, notamment sur les pratiques pédagogiques. L'ancrage sur le terrain et le maintien d'un lien permanent avec le tissu associatif et les orchestres, chorales et groupes de notre bassin font partie intégrante de cette nouvelle structure », **Laurence Dumas, Conseillère communautaire déléguée à l'enseignement musical et au patrimoine.**

Des cours d'INITIATION à partir de 4 ans à la FORMATION dès 7 ans (1 à 3 séances par semaine), l'élève est au centre du dispositif et peut adapter son rythme d'apprentissage en fonction de son envie, sa motivation et du temps à consacrer à la pratique de son instrument ou cours musicaux.

En SOLO ou en PRATIQUE COLLECTIVE, la Maison de la musique propose une variété de cours qui permettent de jouer et de prendre du plaisir à apprendre. La section LOISIR – Musiques actuelles, est dispensée à partir du collège.

Du hautbois à l'euphonium, de l'accordéon diatonique à la basse électrique, 26 disciplines instrumentales sont enseignées. Le large choix d'ateliers proposé représente un complément indissociable à l'apprentissage d'un instrument.

Avec des disciplines traditionnelles (orchestre à vent, musiques balkaniques et orientales...), actuelles, telles que la MAO (Musique Assistée par Ordinateur) ou la Musique électro, ou encore avec les sessions dédiées aux : Techniques vocales, Gestion du trac, Improvisation, Percussions corporelles, Ateliers de créations et la nouvelle section Musicap (s'adressant à un public en situation de handicap), le La est donné : la musique se joue et se pratique... ensemble !

> UNE PLUS GRANDE PORTÉE

Rejoindre la Maison de la musique et des pratiques amateurs, c'est :

Intégrer un établissement de dimension intercommunale

Profiter d'un réseau d'enseignement musical structuré

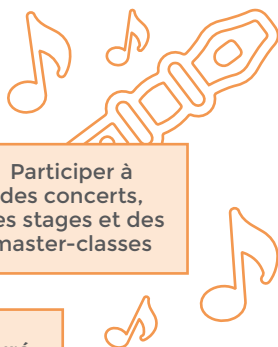
Bénéficier d'une tarification sociale et de réductions pour les familles

Participer à des concerts, des stages et des master-classes

Profiter de tarifs privilégiés pour assister à la saison culturelle ARA

Intégrer des orchestres et ensembles locaux

Avoir un encadrement assuré par une équipe dynamique d'enseignants diplômés



Parlons musique avec...



AXEL,
9 ANS ½, ÉLÈVE

J'ai eu envie de faire de la musique parce que j'ai vu jouer quelqu'un à l'école et je me suis dit que ça avait l'air bien... et finalement, c'était bien, en vrai ! Je ne connaissais pas les instruments, j'ai pu essayer, et depuis deux ans, je fais du hautbois.

Aux nouveaux, je leur dirais de venir essayer. Il y a des journées où on peut emmener ses copains pour qu'ils découvrent ; comme ça ils voient que c'est bien et ensuite ils peuvent nous rejoindre. Quand j'ai commencé, j'ai fait une visite à la maison de la musique. La prof m'a dit que j'arrivais très bien à souffler dans l'anche, alors que d'autres mettaient plutôt 3 cours avant de savoir le faire. J'y suis arrivé tout de suite et c'est ce qui m'a convaincu car ça m'a fait très plaisir dès la première fois !



SANDRINE,
ENSEIGNANTE,
ANIMATRICE

La musique aide beaucoup dans la construction intérieure de l'enfant, pour son ouverture d'esprit et le sentiment d'appartenance à un groupe ou pour l'interaction sociale. Apprendre l'accordéon semble complexe au début mais la symétrie entre le corps et les claviers rend les choses plus faciles. Une certaine rigueur est bien sûr nécessaire mais il ne faut jamais que l'apprentissage devienne une contrainte. Nous sommes conscients que les élèves peuvent rencontrer des difficultés à pratiquer chez eux, il faut alors s'adapter, être souple et trouver des leviers pour continuer de les faire aimer ce qu'ils font.

J'engage toujours mes élèves à jouer, à s'amuser avec leur instrument, partir à la découverte de sonorités. Ceci aide à développer leur créativité, à trouver un sens et surtout à prendre du plaisir.

La musique touche au cœur. Elle couvre tout un panel d'émotions, alors qu'elle n'est pas palpable. Lorsqu'on ne va pas bien, on prend son instrument et on joue. Lorsqu'on est joyeux, on le prend aussi. C'est un exutoire, ça défoule. Si on est en colère, on peut jouer tous les accords en boucle, ça fait un bien fou ! Ça va aider un élève inhibé à sortir un peu de sa zone de confort, et à un élève exubérant à se canaliser.



NELLY,
ENSEIGNANTE,
ANIMATRICE

J'enseigne le piano et j'anime des ateliers de formation musicale. C'est une volonté partagée entre les équipes pédagogiques et l'Agglomération de proposer des formes d'enseignement musical variées sur le territoire. L'Ardèche a une masse de chants et musiques traditionnelles, il est temps qu'ils soient partagés avec le plus grand nombre. Nous avons donc ajouté au programme des ateliers de Musiques et Danses traditionnelles. Nous intervenons, aussi, sur de l'improvisation et des jeux vocaux. C'est une matière éphémère, difficile à montrer lors d'audition publique. Notre corps devient l'instrument et le but est de le laisser vibrer, avec une grande liberté ; comme lorsqu'on crie dans un champ ! Ça aide les élèves à trouver leur propre personnalité et leur mode d'expression via l'instrument. On dit souvent 'Chuuuut...' à un élève dans sa scolarité, ici, l'idée c'est de leur dire : 'Allez-y, ouvrez tout !'.

«Jouer d'un instrument, comment le faire sonner : c'est ce qu'on apprend aux élèves, c'est magique d'entendre s'enchaîner les notes.»

Je suis très émue lorsque je vois un petit être qui découvre la musique et chante trois notes. Chaque élève est différent et ce qui le stimule, c'est lorsqu'il est fier de lui, quand il peut montrer ce qu'il fait. L'aime voir naître cette complicité entre l'élève et l'instrument. Mon rôle est de ne jamais casser cet élan.

Avec cette nouvelle structure, un nouveau directeur et une équipe pédagogique soudée, nous avons un désir partagé de continuer à rendre vivant l'enseignement musical. Un enfant qui apprend dans une école rencontre d'autres élèves, il côtoie aussi plusieurs professeurs, monte sur scène très vite et a accès à une grande diversité d'instruments et d'ateliers. Pour moi, c'est une véritable école de la vie, on apprend à l'enfant le partage... Car la musique, c'est comme une partie de cache-cache, ça se joue à plusieurs !



GWÉNOLA,
12 ANS, ÉLÈVE

J'ai commencé les cours de piano il y a 2 ans, car ma cousine en jouait et je trouvais ça très beau.

Je pensais que c'était facile, mais parfois c'était un peu compliqué, surtout lorsque j'ai dû apprendre les notes. Mais je me suis entraînée. Les profs sont gentils et m'aident à progresser. J'ai des cours individuels et collectifs, et j'aime les deux. En individuel, j'apprends des morceaux jusqu'à être à l'aise sur le clavier. En groupe, on ne sait jamais à l'avance ce qu'on va apprendre et ça me plaît de découvrir avec les autres. Je suis fière de moi quand je réussis un morceau, et maintenant... je peux jouer avec ma cousine !



SANDRINE, MÈRE DE 3 ÉLÈVES

Lorsqu'ils étaient petits, nous les emmenions beaucoup dans les médiathèques ou spectacles de la région, mais ni mon mari ni moi n'étions musiciens. Nous ne savons pas d'où c'est venu, mais c'est eux qui nous ont demandé d'apprendre la musique. On ne savait pas comment cela fonctionnait, alors on s'est renseigné en appelant l'école de musique et les enfants ont commencé par suivre les cours d'éveil musical. Puis, ils ont suivi le parcours d'initiation, avec la découverte du chant et de divers instruments.

J'avais une fausse image de l'enseignement musical. Je pensais que c'était hors de prix. Je le voyais comme quelque chose de très élitiste, réservé à des enfants qui avaient baigné dedans. D'ailleurs, je pense que mes parents ne m'avaient jamais inscrite en pensant aussi que « ce n'était pas pour nous ». Mais en fait, ce n'est pas du tout ça ! Les tarifs sont abordables et dès le début, on a été accompagnés.

Aujourd'hui, ils ont grandi et **la musique leur sert au quotidien** : ils côtoient beaucoup d'adultes, les parents, les enseignants. L'âge n'a pas vraiment d'importance et ils sont avant tout vus comme des musiciens ; c'est très différent d'un cadre scolaire. Les enseignants les font grandir au sein de l'orchestre et leur font sentir que chacun a sa place. Je sais que cette approche a donné de la confiance en eux à mes enfants.



Nouvelle section !

BÉATRICE, SECTION MUSICAP

La nouvelle section MUSICAP s'adresse aux personnes, enfant ou adulte, en situation de handicap. L'approche musicale est utilisée en tant que vecteur d'échanges, entre l'enseignant et l'élève, entre l'instrument et le corps.

Je suis amenée à adapter mes pratiques avec chaque élève. Je lui fais jouer ou ressentir la musique par les notes, les vibrations, les mouvements, la répétition des gestes..., en fonction de ses aptitudes et de ses sensibilités. J'ai suivi une formation spécifique dans laquelle j'ai appris à me questionner et à adapter mes méthodes pédagogiques. C'est un enseignement très riche, à la fois pour les personnes concernées et pour moi en tant qu'intervenante. Nous avons des outils, des ressources et un réseau sur lequel nous appuyer. On échange avec mes collègues de sections similaires et on est en mesure de construire une méthode spécifique pour un élève avec un besoin particulier. On se réinvente à chaque nouvel arrivant. La dimension humaine est à la base de cette section. En allant là où très peu vont, j'ai le sentiment d'être utile. Je crois fortement à l'accès à la culture pour tous.

« La musique est une forme d'inclusion et on doit pouvoir jouer ensemble, avec ou sans handicap. »

> PARCOURS DE FORMATION, à partir de 7 ans

TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	ANNONAY RHONE AGGLO (ARA)		HORS ARA* Jeune et Adultes
		FORMATION JEUNES	FORMATION ADULTES	
1	0-150	93 €	102 €	600 €
2	151 - 250	100 €	121 €	
3	251 - 350	130 €	143 €	
4	351 - 450	161 €	177 €	
5	451 - 550	201 €	221 €	
6	551 - 700	252 €	277 €	
7	701 - 850	300 €	330 €	
8	851 - 1000	330 €	363 €	
9	1001 - 1250	360 €	396 €	
10	1251 - 1500	415 €	457 €	
11	1501 - 2000	444 €	488 €	* Pour extérieur ARA mais déjà adhérent : Tarifs Agglo + 20%
12	2001 et +	465 €	512 €	

AUTRES PRATIQUES...

	ARA	HORS ARA
ÉVEIL, pour les 4 et 5 ans	100 €	200 €
DÉCOUVERTE, pour les 6 ans	100 €	200 €
PRATIQUE COLLECTIVE Ensembles, ateliers, orchestres, etc.	100 €	200 €
PARCOURS LOISIR musiques actuelles Cours de groupe à partir du collège (basse, batterie, guitare, clavier, chant)	250 €	400 €
PARCOURS SOLO Cours d'instrument pour adhérent d'une association partenaire	120 €	-

+30% pour un second instrument en parcours optionnel.

LOCATION D'INSTRUMENTS 120 €
(Selon stocks disponibles)

STAGE, MASTER-CLASS
15 € par session

L'établissement est éligible au **bonus collège** (collégiens) et au **pass culture** (15-18 ans).

Inscriptions

✉ maisondelamusique@annonayrhoneagglo.fr

☎ 04 75 32 01 28

📍 La Maison de la musique
9 rue Joséphine Baker 07100 Annonay

🕒 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-19h
Mercredi : 9h-12h et 14h-19h

> RÉHABILITATION DE LA FRICHE FRANCE TÉLÉCOM

Par décision du conseil communautaire du 16 décembre 2021, Annonay Rhône Agglo a fait l'acquisition d'un bâtiment construit pour France Télécom en 1985. L'objectif : restructurer cette friche tertiaire afin d'accueillir de nouvelles activités économiques et services publics, et améliorer la circulation dans le quartier.

Depuis plusieurs années, ce bâtiment situé au 47 rue Léo Lagrange sur la commune d'Annonay restait inoccupé. Implanté sur un terrain d'un hectare, le site est composé d'un bâtiment de 2750m² sur deux étages, avec bureaux et zones open-space, et d'une capacité de stationnement de 180 places environ.

Ce site fera l'objet d'une rénovation thermique complète, ainsi que d'un réaménagement en espaces de travail pour la Régie de l'eau et de l'assainissement (rez-de-chaussée) et de la Santé au travail (2^e étage). Le 1^{er} étage sera, quant à lui, proposé à la location. Cela

permettra une meilleure accessibilité aux services en question.

L'intérêt de cette opération est à la fois de remettre sur le marché une friche tertiaire du territoire, ainsi que de répondre à différents besoins en termes de développement économique. Une aubaine pour les entreprises voisines. C'est le cas notamment de l'entreprise APF qui pourra ainsi satisfaire ses besoins de réorganisation pour les quais de déchargement et le stationnement de ses employés.

Le projet de réhabilitation (travaux) représente une enveloppe globale de 2,7 millions d'euros.



> CALENDRIER

FÉVRIER À JUILLET 2023

Études de maîtrise d'œuvre

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023

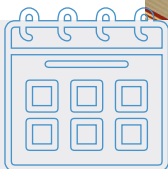
Consultation des entreprises

JANVIER 2024

Début des travaux sur le bâtiment

FIN 2024

Mise à disposition du foncier et des bureaux (*objectif*)





> 10 ANS DU PÔLE ENTREPRENEURIAL

Ily a 10 ans, Annonay Rhône Agglo lançait la reconversion de la Manufacture Royale de papier Canson en pépinière d'entreprises. En 2013, le Pôle entrepreneurial de Vidalon accueillait ses premières entreprises, offrant des conditions idéales pour leur croissance et leur ancrage territorial.

10ansplustard,unetrentained'entreprises ont décollé au sein de Vidalon, avec un taux de pérennité de 77% en 2023 (contre 50% pour la moyenne nationale des créations d'entreprises), permettant au site de retrouver ainsi l'animation et la fréquentation qu'il a connues pendant de nombreuses années.

Fort de ce succès, l'Agglomération et les équipes du Pôle entrepreneurial organisaient le 9 juin dernier une journée festive et conviviale pour célébrer ce bel anniversaire. Tables rondes et témoignages se sont succédés pour mettre en lumière le parcours d'entrepreneurs et souligner le fonctionnement du Pôle.

Un temps d'échange riche et de belles perspectives de développement pour la pépinière qui a d'ores et déjà donné rendez-vous en 2033... pour souffler ses 20 bougies !

L'ENTREPRISE CAUCHARD

Depuis 75 ans, l'entreprise CAUCHARD, filiale du groupe annonéen Luquet Duranton développe un savoir-faire unique dans le façonnage de carton compact, destiné notamment à la conservation de documents d'archives. Rencontre avec son directeur Damien Saint-Gal de Pons, qui nous accueille sur le site de production à Quintenas.

> UN ANCRAGE LOCAL

« Je ne sais pas si c'est particulier à notre bassin, mais c'est quelque chose que notent et qui étonne souvent ceux qui me rendent visite. Nous sommes très attachés à notre territoire et à nos réseaux locaux, avec un vrai sentiment d'appartenance qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs. ».

Le ton est donné par ce directeur qui aime présenter et représenter son territoire : *« Je suis très fier de parler de la région annonéenne, de son histoire, de son papier, des tanneries ou des bus fabriqués ici. Travailler en local est une évidence. Tout le monde se connaît et nous sommes toujours ravis de créer les boîtes à archives pour les mairies du bassin ou les Archives départementales ; et lorsque notre production termine sa route à L'Élysée, nous avons à cœur de dire que le papier est fabriqué entre St-Marcel et Annonay puis transformé à Quintenas. ».*

Une entreprise qui peut également se vanter d'avoir un effectif 100% local : *« Tout notre personnel vient d'ici. Nous avons converti deux anciens Parisiens à la vie ardéchoise et le plus éloigné de tous habite désormais à... Villevochance ! ».*

> L'ART DE FABRIQUER

Créée en 1948 par M. CAUCHARD, l'entreprise développe son savoir-faire et sa production en région parisienne. En 2017, rachetée par le groupe LUQUET et DURANTON, la structure déménage et s'installe à Quintenas, où il va falloir transmettre ce savoir-faire à une nouvelle équipe ardéchoise, recrutée pour l'occasion. C'est en valorisant les membres du personnel, en leur transmettant des techniques acquises sur plusieurs décennies et en les intéressant à leur métier que l'identité CAUCHARD a pu perdurer : *« Je suis convaincu que chaque personne présente dans mon équipe a un rôle à jouer dans la renommée et la fiabilité de nos produits. Tout le monde n'est pas capable de faire ce qu'ils et elles font, et c'est*

important que l'équipe en ait conscience. Sans l'engagement de nos collaborateurs et leur volonté de s'approprier le savoir-faire, nous n'aurions pu continuer ce que les anciens de CAUCHARD avaient mis en place. ».

> ... ET DE PROTÉGER

80% de la production CAUCHARD concerne la conservation des archives patrimoniales et historiques (et 20% les bacs de conditionnement, produit historique de l'entreprise). Le carton utilisé est très compact, il se consume mais ne brûle pas, offre une grande résistance au choc, à l'eau et à l'écrasement. Il répond ainsi aux normes internationales relatives à la conservation des documents d'archives.

CAUCHARD réalise également des boîtes à l'unité pour des demandes spécifiques, telles que celles des artistes, designers ou autres projets nécessitant une protection accrue lors de leur transport (toiles, objets fragiles...) ou un soin particulier à accorder à la conservation ou à l'esthétique du contenant (œuvre d'art, bouteille, pièce de collection...).

« Ces types de projets prennent du temps et sont plus compliqués à réaliser, mais on finit toujours par trouver une solution. »

À la fois, gardienne d'un temps passé et actrice de l'innovation, l'entreprise CAUCHARD est un indéniable trait d'union entre savoir-faire historique et forces locales et emblématiques de nos communes : *« Nous sommes résolument ancrés dans notre époque et sur notre territoire. Les portes de notre entreprise sont ouvertes et nous invitons les visiteurs intrigués à découvrir ce que nous faisons. Que ce soit pour les Journées du patrimoine, rencontres avec les étudiants, accompagnement de stagiaires, mécénat..., toutes les occasions sont bonnes pour dire 'Entrez et venez visiter !', car nous réussissons alors ce qui nous anime au quotidien : transmettre notre passion et l'amour de notre travail. »*





> LABEL ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

Récompensée par le label Entreprise du Patrimoine Vivant, Damien Saint-Gal de Pons nous décrit pourquoi chacun de ces mots a un sens fort pour l'entreprise quintenassienne :

« Pour moi, l'ENTREPRISE, c'est tout simplement une équipe qui œuvre pour un projet commun, avec l'envie d'y arriver tous ensemble. Lorsque nous avons dû recruter les collaborateurs, il n'y avait quasi aucun critère de sélection si ce n'est d'avoir l'[esprit d'équipe](#), de savoir s'entraider et d'avoir envie de produire un [travail de qualité](#). Si on a les machines, mais pas les personnes pour les utiliser, ça ne sert à rien. Il est évident qu'il faut que les personnes se sentent bien au travail, sinon ça se répercute forcément sur les produits. Nous sommes une structure à [taille humaine](#), chacun peut être amené à aider l'autre sur son poste ou sur une problématique spécifique. Ici, tous sont volontaires, c'est très agréable. On peut souvent dire que 100% de notre personnel a travaillé sur le produit fini. Le PATRIMOINE, c'est le bien commun et c'est évidemment un mot qui nous parle beaucoup ici, puisque tout ce que l'on fait est dans le but de conserver le Patrimoine, principalement français (7 à 8% de nos produits partent à l'export). Chez nous, la renommée de nos produits et le [savoir-faire](#) sont notre fierté. La famille Cauchard a inscrit le nom CAUCHARD dans l'Histoire des Archives, à nous d'[en assurer la relève](#). Innover et être [en mouvement](#), c'est ma définition du terme VIVANT. Nous nous tournons vers les évolutions numériques pour proposer toujours plus de techniques, par exemple sur la découpe, ou avec la récente mise en ligne d'une boutique avec laquelle il est possible de créer des demandes et dimensions personnalisées. Ceci n'existait pas avant, on essaie d'être [novateur](#) sans se reposer sur nos lauriers et on espère être là encore dans 50 ans. »



DISPOSITIFS FAL ET DYS : DES LIVRES POUR TOUS !

En complément du nouvel aménagement de son hall d'accueil, la bibliothèque Saint-Exupéry d'Annonay a créé deux fonds spécifiques pour poursuivre l'adaptation de son offre à une plus grande variété des publics. Depuis quelques semaines, les livres FAL et DYS ont pris place sur les étagères d'un mobilier dédié. Facilement identifiables dès le hall d'accueil, ces ouvrages sont en libre accès.



> **LES LIVRES «FACILES À LIRE» (FAL)** sont adaptés aux publics éloignés de la lecture pour différents motifs : personnes en apprentissage du français, personnes en situation d'illettrisme, personnes ayant perdu l'habitude de lire des livres ou tout simplement personnes pressées ou fatiguées qui cherchent une lecture rapide et facile !



> **LES LIVRES «DYS»** spécifiquement adaptés aux personnes souffrant de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, dysgraphie...) ou à celles qui veulent en savoir plus sur le sujet.

On y trouve par exemple des livres avec une typographie adaptée pour les lecteurs dyslexiques mais aussi des documents visant à informer le public, les parents, les encadrants, et des informations sur les associations et ressources disponibles.

« Si on donne accès au plaisir de lire aux enfants, ils sont fortement stimulés pour lire plus et plus régulièrement. Il en va de même pour les adultes. Du plaisir de lire naît le goût de lire ! » - Antoine Martinez, vice-président en charge de la culture et des équipements sportifs.



> COORDONNÉES :

Bibliothèque Saint-Exupéry,
Annonay Rhône Agglo :

Parc Saint-Exupéry
70, avenue de l'Europe,
07100 ANNONAY

>>> 04 75 67 94 69



FOCUS COMPOSTAGE

Le 6 avril, Annonay Rhône Agglo a adopté un plan stratégique ambitieux de prévention et gestion des déchets. La première action phare est de développer le compostage individuel et collectif avec la mise à disposition d'un matériel à prix attractif et le lancement d'un appel à projets pour développer l'utilisation des composteurs collectifs.

> LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

S'équiper d'un composteur individuel avec le soutien de l'Agglomération, est désormais possible pour tous !

Afin de faciliter le déploiement du compostage sur le territoire, Annonay Rhône Agglo finance désormais :

- **75%** de l'acquisition d'un composteur en plastique recyclé



- **50%** de l'acquisition d'un composteur en bois



À partir de septembre 2023, des réunions d'information sont organisées sur le territoire pour les usagers.

Les composteurs réservés seront distribués lors de ces réunions.

Réservez-vite le vôtre sur le site de l'Agglo !



Laurent Marce,
vice-président en charge de la gestion durable des déchets :

« Annonay Rhône Agglo assure le service public de gestion des déchets sur le territoire, soit la collecte et le traitement. En avril, nous avons adopté **un plan stratégique de prévention et de gestion des déchets pour 2023-2026**. Le compostage est une solution pour nos déchets organiques. Cette orientation est un axe fort de notre politique en faveur de la transition écologique et de l'économie circulaire. Dans ce but, nous allons agir sur 3 aspects : l'appui renforcé du service Déchets, la mobilisation des maires de toutes les communes membres, et l'évaluation continue de nos performances. Ce plan a un coût, mais il est avant tout un formidable investissement pour l'avenir. »

An advertisement for composting. At the top, the logo for "Annonay Rhône AGGLO" is shown. Below it, the text "UN COMPOSTEUR À 10 €*" is displayed. A handwritten-style text "J'en veux un !" is next to a brown paper bag filled with organic waste. In the center, the text "COM-POST & MOI!" is written in a stylized font. Below this, a cartoon character of a banana wearing a sign that says "LE FOU DU COM" is shown. To the right, the text "Je m'inscris" is written, followed by the website "annonayrhoneagglo.fr/compostetmoi". At the bottom, it says "Informations, dates et modalités de distribution des composteurs à retrouver sur le site ou au 04 75 67 97 93". A small note at the top right says "* ou 40€ pour les composteurs en bois".

Réservation d'un composteur

+
Inscription à l'une des réunions de distribution :

www.annonayrhoneagglo.fr/compostetmoi





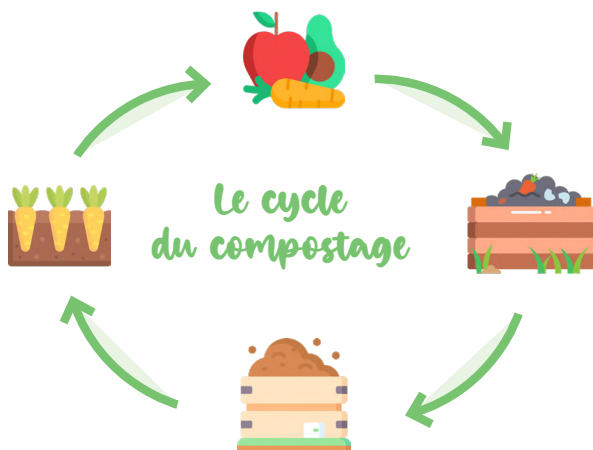
> POURQUOI LE COMPOSTAGE EST-IL BÉNÉFIQUE ?

Nous produisons tous des déchets organiques, à la maison (épluchures de légumes, restes de repas...) ou au jardin (feuilles mortes, tontes de gazon...). Ils peuvent représenter jusqu'à 30% de nos ordures ménagères. Or, le déchet organique devient un matériau utile pour la terre dès lors qu'on sait bien l'utiliser. C'est tout l'intérêt du compostage !

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de valoriser leurs déchets biodégradables. Les collectivités territoriales chargées de la mise en œuvre de cette disposition devront leur proposer des moyens de tri à la source. Annonay Rhône Agglo s'engage à développer le compostage individuel et le compostage collectif afin de faciliter l'adoption de cette pratique par tous.

Parallèlement, la collectivité va soutenir d'autres formes de valorisation des déchets comme la recherche de nouvelles filières de recyclage (par exemple, la valorisation locale des déchets verts) ou l'appui aux initiatives pour réemploi.

Méthode naturelle de gestion des déchets organiques, le compostage est une solution simple et efficace pour réduire considérablement le volume et le traitement de nos déchets, tout en bénéficiant d'une véritable ressource fertilisante pour les sols et jardins.



> LE COMPOST :

un tas d'avantages !



Hugo Biolley,
Conseiller communautaire
délégué à la prévention des
déchets :

« Il est temps de changer notre regard sur les déchets, **ils sont une véritable ressource**. L'impact écologique est trop élevé, nous avons dès lors pour exigence et devoir de réduire le volume de nos déchets résiduels destinés à être enfouis ou incinérés. Pour dire les choses simplement, valoriser c'est donner une seconde vie aux déchets par le recyclage ou le réemploi. Pour accompagner ce changement, la collectivité va faciliter le compostage individuel et collectif à travers différents investissements. Si chacun s'engage à faire le juste effort, nous réussirons collectivement à réduire nos déchets et à mieux les valoriser. L'objectif est de réduire de 10% le poids des ordures ménagères produites par habitant entre 2017 et 2026. »

> COMPOSTAGE COLLECTIF

Vecteur de lien social et geste concret pour réduire notre impact sur l'environnement, le compostage permet de générer un engrais naturel et local, y compris pour les besoins collectifs. L'Agglomération prévoit ainsi dans son plan stratégique le déploiement de sites de compostage à l'échelle de résidence (pied d'immeubles ou de quartier). La ville d'Annonay et l'Agglomération se sont associées au printemps pour proposer les composteurs collectifs aux habitants des quartiers de Vissenty et du domaine de la gare. Ces installations rendent accessible le compostage à des personnes qui ne pourraient installer un composteur individuel.

Un appel à projet a été lancé pour équiper progressivement **les communes volontaires** de l'Agglomération. **Infos Service Déchets :**

>>> 04 75 67 97 93

>>> dechets-menagers@annonayrhoneagglo.fr.



> ALIMENTER SON COMPOSTEUR : les bonnes pratiques !

Pour transformer ses déchets organiques en compost, c'est simple, encore faut-il équilibrer les différents apports de matière pour que la décomposition des déchets s'opère dans de bonnes conditions. Comme en cuisine, il suffit donc de respecter la recette :

JE METS SYSTÉMATIQUEMENT :

Les déchets de cuisine :
épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc...



Les déchets de jardin :
tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc...



Certains déchets de maison :
essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, etc...



JE METS OCCASIONNELLEMENT :

Les végétaux durs :
branchage, noyaux, trognons de chou...



Les mauvaises herbes :
leurs graines résistent et peuvent germer



La viande* :
en petits morceaux au centre du tas, hors de portée des animaux



Les coquillages et les coquilles d'œufs* :
bien qu'ils ne se décomposent pas, ils apportent des minéraux et facilitent l'aération



JE BANNIS :

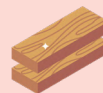
Les produits synthétiques non biodégradables :
verre, métaux, plastiques, tissus, poussières...



Les couches-culottes :
pas entièrement biodégradables



Les bois vernis ou peints :
souvent traités chimiquement



Les produits chimiques (huile de vidange...) :
recyclable. À apporter en déchèterie.



* aliments non-autorisés dans un composteur partagé.



CET ÉTÉ,
J'PEUX PAS,
J'AI
AQUAVAURE

ESPACE SPORTIF / ESPACE EXTÉRIEUR

LUNDI	13h00-19h30
DU MARDI AU VENDREDI	10h00-19h30
SAMEDI / DIMANCHE	10h00-19h00

ESPACE BIEN-ÊTRE

LUNDI	14h00-19h30
DU MARDI AU VENDREDI	14h00-19h30
SAMEDI / DIMANCHE	13h30-19h00